



# Police municipale

La Police municipale d'Arcueil est avant tout une **police de proximité** ayant pour objectif de prévenir les incivilités, instaurer le dialogue (favoriser un climat de confiance), désamorcer certains conflits (conflits de voisinage ou en lien avec des commerces – tapages, par exemple), porter assistance aux victimes et les accompagner, gérer le stationnement et l'investigation sur les points de dépôts sauvages, la verbalisation et le traitement des ivresses publiques et manifestes, la prévention auprès d'un public ciblé (au sein des écoles et auprès des personnes âgées), intervention en cas de squat...

Les agent-e-s de la Police municipale interviennent sur le territoire communal **du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 19h**. L'accueil du public n'est pas possible dans leurs locaux mais une permanence téléphonique est assurée dès 8h30 du lundi au vendredi.

## Contact

### Police municipale

- [06 23 00 39 37](tel:0623003937)
- Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

## Contact

### Commissariat du Kremlin-Bicêtre

- [163-167 bis avenue Gabriel Péri 94270 Le Kremlin-Bicêtre](https://www.kremlin-bicetre.fr)
- [01 45 15 69 00](tel:0145156900)
- Ouvert 24h/24

## Lien utile

[Opération tranquillité vacances](#)    [www.arcueil.fr](http://www.arcueil.fr)